

COPRAKAM : GUINEE (Mars 2019)



La COPRAKAM (Coopérative de Production d'Arachide de Karité et de Miel) est une organisation à but lucratif créée en 2009, regroupant 5 « unions » et plus de 4000 membres qui évoluent dans trois filières principales que sont l'arachide, le beurre de karité et le miel. L'activité de l'organisation est basée sur la transformation et la commercialisation des produits de qualité respectueux des normes d'hygiène. Afin d'améliorer son positionnement économique, la COPRAKAM s'investit dans des actions contribuant à sa professionnalisation sur le plan institutionnel et opérationnel et à l'amélioration de ses outils de gestion. En 2017, la COPRAKAM a concrétisé des ventes à l'export. Elle est appuyée par l'ONG TRIAS.

Site Web : <http://www.coprakam.org/>



Depuis sa création en octobre 2009, la COPRAKAM ne dispose pas d'une base de données fiable de ses membres. L'absence d'une telle DB ne lui permet pas de déterminer la taille de son effectif actif. Un nombre d'environ 5000 membres est cité mais sans véritable inventaire justificatif.

De ce fait la situation de la production individuelle et collective n'est pas maîtrisée et, si sa croissance de production évolue favorablement, la coopérative ne dispose pas des moyens de gestion indispensables à sa progression.

Les objectifs de la mission étaient donc :

- A. de mettre en place une base de données de ses adhérents ;
- B. de développer les outils utiles à la mise en place d'un business plan pluriannuel.



Le déploiement d'une solution informatique, aussi simple soit-elle, nécessite du temps et des itérations pour obtenir un résultat positif. Il était donc indispensable d'entamer la mission bien avant la visite de l'expert sur le terrain. Une première phase de développement a donc été faite à distance depuis la Belgique, à travers des téléconférences et « TeamViewer ». La phase d'intégration a été réalisée sur place. Une grande attention a été apportée à la pérennité du système mis en place.



Evaluation du bénéficiaire

L'excellente prestation et l'important travail préalable à la mission qu'il a fourni, lui ont valu de recevoir un certificat de satisfecit. Les connaissances de notre expert ont été très appréciées et il a été jugé très professionnel. La communication s'est avérée excellente tout au long de la mission. Des indicateurs de suivi ont été définis, si les objectifs identifiés sont atteints, une mission de suivi pourra être envisagée.